

Les enjeux de la sécurité dans la bande sahélo-saharienne

Hugo JAILLOUX – M2 Expertise des conflits armés

La montée du radicalisme violent à dominante islamiste en Afrique de l'Ouest a permis la définition, notamment depuis 2014, d'une nouvelle entité géographique : la bande sahélo-saharienne (**B.S.S.**). Cette définition n'allait pourtant pas de soi : en effet, si l'on se limite à des considérations géographiques, la B.S.S. va des côtes mauritaniennes — à l'ouest — jusqu'aux côtes érythréennes — à l'est. Elle regrouperait l'ensemble des États nord-africains et ceux qui composent le Sahel (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad, Soudan, Erythrée).

Cela étant, cette définition géographique est insuffisante puisqu'elle ne correspond pas à l'entité géopolitique qu'est la B.S.S. Il existe ainsi une Communauté des États Sahélo-Sahariens (**CEN-SAD**) qui est composée de pays n'étant pas situés exactement dans cette aire géographique. À l'inverse, le G5 Sahel — créé en 2014 — ne comprend que certains pays de ceux composant la B.S.S. géographique.

Du point de vue sécuritaire, c'est probablement ce dernier ensemble — le **G5 Sahel** — qui semble devoir retenir l'attention de la communauté internationale. Ce G5, appuyé entre autres par l'opération française *Barkhane*, a la prétention de lutter contre les groupes armés terroristes (**G.A.T.**) qui ont longtemps profité de l'absence de contrôle de certains États sur les zones frontalières et sur les zones désertiques qui composent leur territoire. Cette définition reste toutefois fragile, comme le démontrent les derniers questionnements quant à une hypothétique intervention militaire européenne en Libye.

On voit que l'on peut donc définir, ou au moins tenter de le faire, la B.S.S. à travers une question bien précise : celle de sa sécurité. La lutte contre des groupes armés terroristes est donc un enjeu majeur afin de rétablir une certaine stabilité politique dans la région. Cette instabilité politique et sécuritaire peut également être imputée à un certain nombre de facteurs, économiques ou culturels, qui sont autant de lignes de fractures entre certaines populations.

Il s'agira donc, ici, de déterminer comment l'instabilité politique, économique et culturelle de la B.S.S. peut constituer une menace pour une sécurité globale dont les enjeux ne sont plus seulement strictement sahélo-sahariens.

La sécurité dans la B.S.S. est caractérisée par une large multiplicité des menaces **(I)**. C'est cette complexité qui rend la réponse si difficile à apporter. Un des premiers niveaux de réponse, c'est précisément la coopération entre États **(II)**. Cette coopération dépasse d'ailleurs les frontières sahélo-sahariennes. Enfin, la France s'est engagée depuis 2014 dans l'opération *Barkhane*. Cette opération est caractéristique d'une certaine forme de coopération, certes, mais aussi et surtout de l'intérêt stratégique que présente la stabilité sécuritaire dans la B.S.S. **(III)**.

I. La multiplicité de la nature des menaces sécuritaires dans la

B.S.S. :

C'est la multiplicité de ces menaces qui explique qu'elles ne puissent être réglées par un seul État, sans coopération avec — à tout le moins — ses voisins. Les facteurs sociaux, économiques, religieux ou encore ethniques ont, en effet, conduit à la superposition des risques et des atteintes à la sécurité dans la zone de la B.S.S. Sont ainsi imbriqués, parfois même au sein des mêmes groupes armés, des militants politiques, des trafiquants divers et des groupuscules terroristes.

L'un des **premiers facteurs** expliquant l'instabilité politique et sécuritaire de la bande sahélo-saharienne réside dans la **porosité des frontières**. Ces frontières constituent des milliers de kilomètres qui ne sont que peu voire pas du tout maîtrisés. Au demeurant, elles ne définissent pas les phénomènes socio-économiques de la région : la zone de peuplement touareg — par exemple — s'étend ainsi à la fois sur le Mali, le Niger, le Burkina Faso, l'Algérie et la Libye. Au-delà de l'aspect transfrontalier du problème, on observe que celles-ci font l'objet de peu de contrôles : la frontière séparant le Mali du Burkina Faso, s'étalant sur 500 kilomètres, ne compte ainsi quasiment aucun poste-frontière¹. Dans ces conditions, on comprend bien que l'espace géographique, et l'absence de frontières marquées, conduisent à une complexification de la question sécuritaire dans la B.S.S. Plutôt que d'être des schémas simplificateurs visant à délimiter certains phénomènes, ces frontières ont longtemps empêché le traitement des problèmes sécuritaires dès lors que ceux-ci franchissaient la frontière.

Au demeurant, ce n'est pas que par l'avantage que leur procurent les zones frontalières que l'on peut expliquer l'implantation de groupes armés de trafiquants et de terroristes dans cette région. Effectivement, la région sahélo-saharienne est bien **souvent la région pauvre** des pays qu'elle traverse. Si le Niger possède de nombreuses mines d'uranium, et si la Mauritanie exploite des mines de fer, ces régions sont pour l'essentielles très pauvres du fait de l'absence de ressources exploitables et de l'impossibilité d'exercer des activités agricoles comme dans les zones plus au sud. La situation financière des pays composant la B.S.S. — notamment le Burkina Faso qui est l'un des pays les moins développés au monde — n'arrange rien à la situation : endettés et disposant de moyens limités, ces États ont souvent tendance à délaisser ces régions nordiques désertiques jugées « non utiles ». Les trafiquants disposent donc d'une

¹ Jean-Valère Baldacchino, « *Comprendre l'intervention française dans la B.S.S. : de la crise sahélo-saharienne à l'opération Barkhane* », <https://chroniquesinternationalescolla.wordpress.com>, le 14 novembre 2016

main d'œuvre — essentiellement touarègue et touboue — pour sécuriser leurs convois dans une région stratégique qui est un carrefour entre le Maghreb et le Sahel.

Enfin, c'est peut-être au **niveau politico-religieux** que les fragilités sont les plus facilement observables. La B.S.S. est composée d'une multitude de communautés, qui sont bien souvent majoritaires localement mais minoritaires à l'échelle étatique : c'est le cas des Peuls, des Toubous, Arabes ou encore des Touaregs. Souvent délaissées par des appareils étatiques à la gouvernance défaillante, ces populations minoritaires choisissent parfois le passage à l'action violente pour soutenir leurs revendications politique. C'est ce qu'ont fait les rebelles touaregs du Mouvement National pour la Libération de l'Azawad (M.N.L.A.) en s'alliant, en 2011, avec les djihadistes du groupe Ansar Dine contre l'armée malienne. La place et la représentation de ces minorités ethniques au sein des différents pays composant la B.S.S. est donc un enjeu majeur quant à la stabilité de la région. Ces questions politiques se décomposent également sous l'angle religieux. À ce titre, le Haut Conseil islamique du Mali (H.C.I.M.) symbolise les efforts permanents qui sont fait pour tenter de concilier les différents courants religieux, souvent à l'intérieur d'un même pays. La B.S.S. est au centre d'un phénomène de radicalisation religieuse, tendant notamment à confondre salafisme djihadiste et islam wahhabite.² Cette propagation s'illustre par le gain d'influence qu'a pu avoir Al-Qaïda au Maghreb Islamique (**A.Q.M.I.**) ces dernières années, avec une zone d'influence s'étendant à toute la B.S.S.



Fig. 1 : La répartition des communautés minorités à l'échelle de la B.S.S.³

La région de la B.S.S. est donc un espace particulièrement hétérogène où s'est développé, du fait de la difficulté des États à y exercer leur souveraineté, un tissu particulièrement dense de groupes violents de trafiquants et de combattants salafistes. Ces éléments se superposent à

² Mathieu Pellerin, « *Les trajectoires de radicalisation religieuse au Sahel* », IFRI, février 2017

³ L'Ancre d'Or Bazeilles – décembre 2015 – n°409

d'autres, préexistant, qui font de la B.S.S. une zone particulièrement pauvre, hors quelques points qui bénéficient de ressources naturelles. Les solutions à apporter afin de restaurer une stabilité politique dans la région sont d'autant plus complexes que les États concernés ont des ressources limitées, et que se superposent groupes politiques violents (rebelles touaregs du M.N.L.A.), trafiquants et groupes terroristes dans un ensemble spatial défiant les frontières établies entre les différents États composant la B.S.S. Cette complexité appelle donc une réponse trans-étatique.

II. La nécessité de la coopération locale autour de la B.S.S. : de la CEN-SAD au G5 Sahel

Face à ces menaces qui se jouent des frontières, c'est bien à travers la coopération que se joue la partie. Dès 1998, la **CEN-SAD** marquait la volonté des États sahélo-sahariens — et de leurs voisins — de coopérer en matière économique, culturelle et de transports. Cette communauté, essentiellement économique, est toutefois dédiée à d'autres problématiques que celles posées par le phénomène récent de radicalisation violente dans la bande sahélo-saharienne.

En **2014**, c'est la création du « **G5 Sahel** » — composé de la Mauritanie, du Mali, du Burkina Faso, du Niger et du Tchad — qui a relancé la coopération, notamment dans la lutte contre le djihadisme et contre les groupes armés terroristes (A.Q.M.I., E.I.G.S. et Boko Haram essentiellement). Ce groupement d'État est appuyé par une **aide internationale** : par la **MINUSMa** et par **l'E.U.T.M.** au Mali et par la France avec l'opération *Barkhane* en Mauritanie, au Mali, au Niger, au Burkina Faso et au Tchad.

Si la création d'un G5 essentiellement tourné vers la question sécuritaire dans la B.S.S. est un pas en avant notable, il faut toutefois reconnaître que les menaces qu'il a à affronter aujourd'hui sont de tailles. Elles le sont d'abord parce que **la coopération entre États ne se décrète pas, elle se pratique** : il s'avère qu'en la matière, le processus est assez lent. Le processus marque sa lenteur notamment en matière d'échange du renseignement : le système sécurisé d'échange de renseignements sur les mouvements djihadistes — coordonné avec Interpol — n'a toujours pas vu le jour et l'on observe parfois de la rétention d'informations. Le G5 a par ailleurs du mal à échanger avec l'Algérie, qui reste très indépendante, malgré sa proximité avec les zones concernées par les activités terroristes. En outre, la situation libyenne — « *trou noir sécuritaire* »⁴ — permet aux combattants terroristes, notamment de Boko Haram, de s'approvisionner sans craindre une réponse militaire du G5 ou de ses alliés.

Enfin, la question du financement est devenue un des éléments-clés pour déterminer les capacités opérationnelles du G5. Celui-ci a mis en place, depuis juillet 2017, une **force militaire conjointe transfrontalière** (FC-G5S). Cette force est composée d'un bataillon par État-membre. La question de son coût reste toutefois déterminante puisque, jusqu'à un retournement de situation le 30 octobre 2017, les États-Unis d'Amérique refusaient de

⁴ Philippe Leymarie, « *Sahel : la guerre des sables, par-dessus les frontières* », <http://visionscarto.net>, 22 janvier 2016

financer la force conjointe. Le président tchadien, Idriss Déby, menaçait ainsi, en juin 2017, de retirer ses troupes du Mali et du Nigéria faute d'avoir été suffisamment soutenu financièrement. Le financement de la force reste donc une préoccupation majeure déterminante pour sa continuité.

Le 1^{er} novembre dernier, la FC-G5S a lancé une première opération militaire conjointe appelée « **Haw-bi** ». Cette opération a réuni des soldats maliens, burkinabés, nigériens et français afin de frapper les djihadistes présents aux frontières du Mali, du Burkina Faso et du Niger. A l'occasion de l'opération, chaque pays avait ainsi autorisé un droit réciproque de poursuite sur 50 kilomètres à l'intérieur des frontières de chacun. Cependant, et même si c'est la première action du genre, les résultats de l'opération sont pour le moins mitigés. Ses résultats, d'abord, sont limités, les forces djihadistes s'attendant à l'opération. Mais, plus grave, de nombreux dysfonctionnement sont apparus, notamment en matière de logistique, de transmission, de renseignement et d'appui aérien. Si la présence des troupes françaises a permis de temporiser, cela pose tout de même la question de l'opérabilité de cette force.

L'opération Haw-bi demeure cependant la première mission de ce qui a vocation à devenir une habitude. Et c'est peut-être au fur et à mesure que ces démonstrations se multiplieront que les dysfonctionnements et les problèmes de financement seront résolus. En attendant ce moment, il demeure un autre acteur majeur dans la B.S.S. : la France, notamment avec l'opération *Barkhane*.

III. La stabilité sécuritaire de la B.S.S. : un enjeu stratégique pour l'État français

L'État français a manifesté de plusieurs façons son intérêt pour la stabilité et la sécurisation de la B.S.S. Cet engagement a commencé dès 2013, avec **l'opération Serval**, et perdure depuis 2014 avec **l'opération Barkhane**. Cet engagement militaire et politique conséquent s'explique par plusieurs raisons. D'abord parce que la région sahélo-saharienne accueille 14 000 ressortissants français. Ces ressortissants sont des cibles privilégiées pour les G.A.T. et la présence de forces françaises, que ce soit avec *Barkhane* ou en tant que force de réaction rapide au Mali, permet **d'assurer la protection de ces civils**. Ensuite parce que la B.S.S. représente un **enjeu stratégique majeur** pour la France. *30 % de l'approvisionnement des centrales nucléaires françaises* est extrait des mines nigériennes. Au-delà de ces questions énergétiques, la B.S.S. est un **lieu d'implantation pour de nombreuses sociétés françaises**, en témoigne la quantité d'expatriés établis dans la région. Enfin, les relations diplomatiques entretenues entre la France et les États de la B.S.S. expliquent aussi l'empressement français à soutenir ses alliés. Il faut également souligner que l'engagement français dans la **lutte contre le terrorisme** sur son territoire lui impose de veiller à ce que la B.S.S. ne puisse pas être une base arrière pour ces G.A.T. avec des voies d'approvisionnement en armes, combattants et centres de formation.

En plus d'accords de défense signés avec plusieurs pays de la B.S.S., la France est engagée au sein de l'état-major de la MINUSMA et du corps de formation de l'E.U.T.M. Mali. Cependant, c'est surtout à travers l'opération *Barkhane* que la France s'est le plus investie dans la région. Ce sont actuellement près de 4 000 militaires français qui sont déployés sur les sols des pays composant le G5 Sahel, c'est donc la première opération extérieure française en termes d'effectifs. Le rôle des soldats français est d'accompagner les armées des pays partenaires, comme — par exemple — lors de l'opération Haw-bi. Concrètement, ce **Partenariat Militaire Opérationnel** se décline à travers des détachements français (D.I.A.) participants à **l'instruction** des forces armées locales, ainsi que par des **opérations conjointes**. Les forces françaises ont également mandat pour lutter directement contre les G.A.T. lorsque la FC-G5S n'est pas en mesure de le faire.

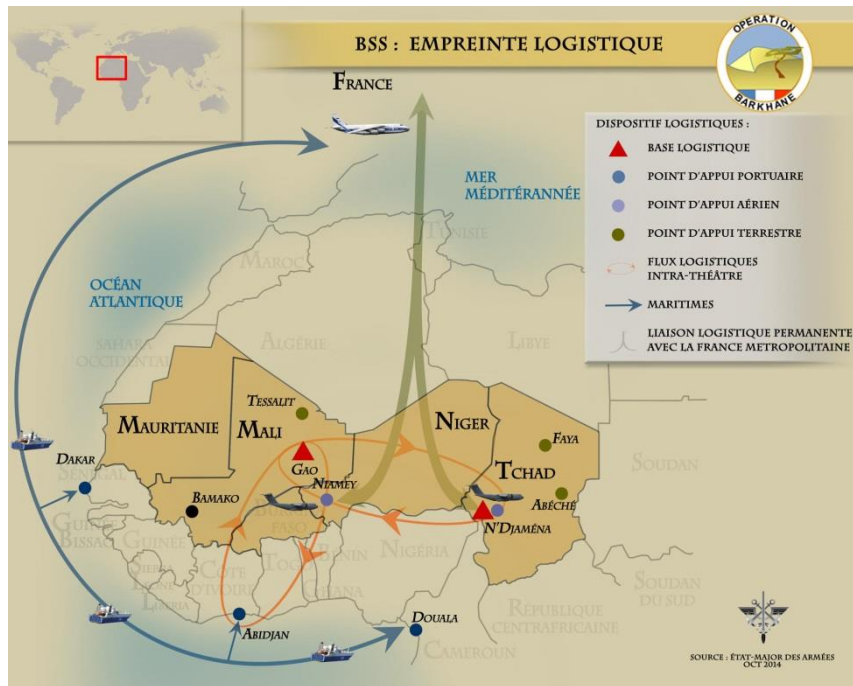


Fig. 2 : L’empreinte logistique de l’opération Barkhane – EMA MinArm — 2014

L’opération *Barkhane* n’a toutefois pas vocation à rétablir seule la stabilité dans la B.S.S., cela ne pouvant être fait qu’à travers une coopération renforcée des États concernés. La superficie du théâtre d’opération (2,4 millions de kilomètres carrés, soit quatre fois la superficie de la France) exclut d’ailleurs toute possibilité pour la France de régler à elle seule le problème. Et ce d’autant plus que les G.A.T. se sont adaptés : réparti sur l’ensemble des zones désertiques au climat hostiles, les forces militaires souffrent des élongations géographiques et des contraintes logistiques qu’elles imposent. Le général D. Castres, adjoint du chef d’état-major des Armées, déclarait ainsi, en 2015, qu’il faut « *cesser de penser uniquement "attrition, élimination, éradication" comme dans les guerres clausewitziennes* ». Ce sont d’ailleurs ces leçons que la France tente d’adapter à l’opération *Barkhane* : ciblage des nœuds et des zones d’intérêts pour les G.A.T., recours à des unités plus mobiles et moins concentrées, inversion du principe d’incertitude notamment grâce à la composante aéroterrestre de nos forces, formation des forces armées locales et accompagnement des populations.

Au forum de Dakar, le 9 novembre 2015, le C.E.M.A. français déclarait que « *la résolution des crises demande, en effet, une quinzaine d’années d’endurance, de constance et de persévérance. Sachons donc nous garder de la pression pour une réponse immédiate et*

inscrivons notre action dans la durée, dans une stratégie de long terme ». C'est probablement ce qui manque le plus au G5 Sahel, et derrière à toute la bande sahélo-saharienne, pour réussir à rétablir une stabilité politique et sécuritaire dans la région. Seule une coopération soutenue permettra effectivement de venir à bout des G.A.T. et des bandes armées de trafiquants, qui sont bien souvent alliés sinon camarades.

Bibliographie :

- Mathilde Chareun, « *La bande sahélo-saharienne, expression polysémique pour une région stratégique* », Institut FMES, Juin 2016
- Jean-Valère Baldacchino, « *Comprendre l'intervention française dans la B.S.S. : de la crise sahélo-saharienne à l'opération Barkhane* », <https://chroniquesinternationalescolla.wordpress.com>, 14 novembre 2016
- L'Observatoire de l'Afrique, séminaire « *Contrôle des frontières et économie illicite dans l'espace sahélo-saharien : le cas du couloir migratoire Agadez/côte libyenne* », 27 mai 2015
- Mathieu Pellerin, « *Les trajectoires de radicalisation religieuse au Sahel* », IFRI, février 2017
- Site internet du secrétariat permanent du G5 Sahel
- Philippe Leymarie, « *Sahel : la guerre des sables, par-dessus les frontières* », <https://visionscarto.net>, 22 janvier 2016
- Arte, « *États fragiles dans le Sahel* », décembre 2011
- Le Monde, « *Les débuts fragiles de la force militaire conjointe du Sahel* », <http://lemonde.fr>, 11 novembre 2017
- Ministère des Armées, « *Dossier de presse : opération Barkhane* », juillet 2017
- Olivier Hanne, « *Barkhane : succès, atouts et limites d'une opération originale dans la bande sahélo-saharienne* », <https://hal.archives-ouvertes.fr>, 3 janvier 2017